

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 9 mars 2020

Délibération CA_20200309_004

**Marché de nettoyage des vitres du SDIS de l'Indre passé avec l'entreprise TEAMEX :
avenant n°1 au marché.**

VOTE : adopté à l'unanimité

4 membre(s) étant absent(s)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu le marché n°2019-12-42 passé avec l'entreprise TEAMEX ;

Considérant l'erreur de taux de TVA dans les pièces du marché mais qui ne remet pas en cause la consultation initiale ;

DECIDE :

Article unique. L'avenant n°1, ci-annexé, au marché n°2019-12-42 pour le nettoyage des vitres des locaux du SDIS 36 (lot n°2) passé avec l'entreprise TEAMEX, est approuvé et monsieur le président est autorisé à le signer.

DESCOUT Serge